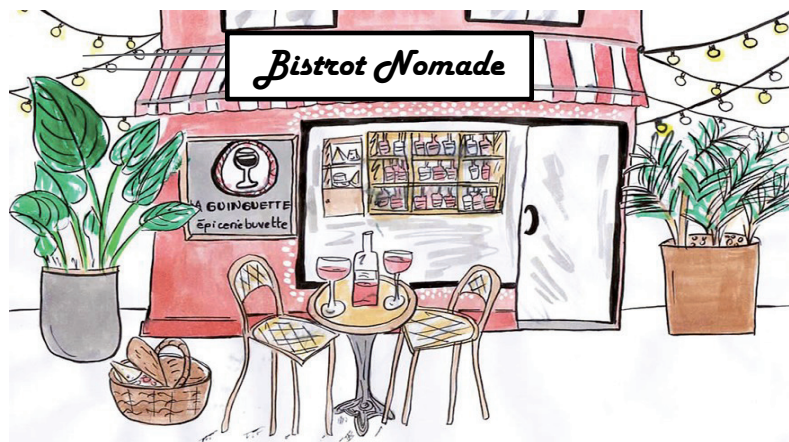




L'occasion d'une rencontre amicale, conviviale, retrouver l'ambiance d'un café de village...sans prétention...
Tous les habitants qui le souhaitent sont conviés pour un moment de partages et d'échanges autour d'un verre ou d'un café .

Les membres du Conseil Municipal organisent

Le Second Bistrot Nomade
Lundi 1^{er} mai de 11h à 13h
Amphithéâtre naturel
à côté de l'aire de jeux

Tables et bancs à disposition
..et...
Consommations offertes

Venez nombreux!

Avec vos boules de pétanque si le cœur vous en dit...



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Département de Meurthe-et-Moselle

Mairie
de
FRIAUVILLE



2, rue de l'église
54 800 Friauville
tél : 03 82 33 00 12
mairie.friauville@orange.fr
<http://www.friauville.fr>



nouveau à Friauville
cours de

Tai-Chi-Chuan

Après la 1^{ère} Découverte de lundi 24 avril,
prochaine séance le 1^{er} mai de 18h à 19h

Rendez-vous chaque lundi soir
en salle polyvalente à 18h
5€/séance ou 20€/mois
1^{ère} initiation gratuite



太極

Et toujours les cours de danses individuelles avec Claudine

madisson, country, jerusalema, cumbia bella
mosquito, tango, la gitana, bello baby, rock...

rendez-vous
en salle polyvalente
tous les mercredis
de 18h30 à 20h

10€ / mois
+ 16€ pour l'inscription annuelle comprenant l'assurance



L'essentiel du conseil municipal du 12 avril 2023

* Présentation et vote du Budget Primitif 2023 :

Le budget primitif est le document qui prévoit nos dépenses et nos recettes, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, tout au long de l'année en cours.

Ce document est le fruit d'un travail d'équipe, de concertation et de réflexions des différents groupes de travail sur nos projets à venir.

Concernant les taxes des impôts directs, Taxe Foncière sur Bâti et non Bâti, Taxe Habitation, le conseil municipal a choisi d'augmenter le taux au strict minimum, soit 0,5%, soit 433€ de plus pour l'ensemble des habitants (en moyenne 1€/an de plus par habitant...)

• Le Budget Primitif

Le fonctionnement : un équilibre voté à 430 910 € en intégrant un virement pour nos projets d'investissement à hauteur de 200 000 €. Pour information le coût du fonctionnement minimum à Friaucourt est d'environ 180 000 € chaque année. Ce qui correspond aux dépenses d'électricité, de combustibles, des charges salariales, des aides aux primes de chauffage, rentrée scolaire, aux réseaux informatiques, photocopieur, aux cérémonies « Vœux, Repas des anciens, Saint-Nicolas, Inaugurations... »...

Les recettes étant majoritairement liées aux dotations de l'état, aux impôts, aux ventes de bois, location d'appartement et de salle...

L'investissement : un équilibre voté à 513 469 €. Sans faire d'emprunt, la commune est en mesure de financer de nouveaux projets comme la rénovation de la salle polyvalente, mais aussi de compléter et renouveler le matériel d'atelier pour poursuivre dans de bonnes conditions les travaux en interne.

* Projet de grainothèque :

Mais qu'est-ce donc ?

Rien de nouveau à vrai dire ... juste un retour aux sources et permettre de nouveau des pratiques de bon sens... S'échanger des graines issues de nos récoltes.

Nous parlons bien des graines paysannes, des graines reproductibles à contrario des graines mises sur le marché par les industriels dites F1.

L'objectif est d'échanger aussi sur les pratiques et avoir une action pédagogique pour petits et grands.

Vos contacts Laurent Houille et Patrick Fendler.

Une centaine de sachets arriveront prochainement en mairie pour lancer notre grainothèque.

• Machine à pain :

Notre boulanger ayant arrêté son activité, la machine à pain a été rachetée par un de ses confrères et installée à Flirey. Nous avons relancé nos boulangers locaux et deux sont en réflexion pour reprendre l'activité...

• Déclaration d'occupation des locaux :

Une nouveauté de l'État : chaque propriétaire doit déclarer ses biens. Cela ne peut se faire que par informatique et aucun formulaire papier n'est possible.

Pour ceux qui rencontreraient des problèmes de déclaration, deux possibilités :

- un numéro est à votre disposition 0 809 401 401
- prendre contact avec le service des impôts des particuliers SIP

*Info Vacances:

La base de loisirs intercommunale SOLAN à Moineville organise des camps d'été en camping sur la base pour les enfants de 6 à 12 ans et également des colonies de vacances (pour les 6 à 17 ans) d'une durée de 10 à 14 jours en campagne, mer ou montagne; De nombreuses destinations sont disponibles telles qu'en Corse, dans les Vosges, à Antibes ou Rimini en Italie. Si certains d'entre vous sont intéressés par ces propositions estivales, la commune pourrait conventionner avec SOLAN et verser une participation financière ; veuillez vous manifester en mairie avant le 28 avril 2023. Pour tout complément d'information, SOLAN par tel : au 03 82 46 66 77 ou par mail à : association.solan@orange.fr.

*Enquête ComCom:

Vous avez reçu récemment dans votre boîte aux lettres une enquête sur votre vision de territoire provenant de la communauté de communes. Nous restons (et particulièrement Anne Guirlinger) à votre écoute si besoin de renseignements complémentaires.

Agenda:

le 01/05: Fais ce qu'il te plaît....Donc « un bistrot nomade »

le 27/05 : LaFriaucourtLente

le 03/06 : EcoJournée

le 03/06 : Concert IMERA

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 16 juin 2023